



Programme de travail du CESNI 2022-2024

Légendes

Orientations stratégiques (A, B, C)

En gras : description de problème

Priorité I signifie en cours ou à commencer au cours de la première moitié du mandat de trois ans.

Priorité II signifie à commencer au cours de la deuxième moitié du mandat de trois ans, généralement dès que le groupe de travail a finalisé les propositions pour les sujets de Priorité I.

Priorité III signifie qu'aucune action prévue, à évaluer après deux ans.

Priorité P comme « permanent » signifie que la tâche se poursuit de manière continue. La tâche concernée n'a ni début ni fin.

Partie « Prescriptions techniques »

Code	Tâche du programme de travail du CESNI	Priorité	Principaux documents de travail / Analyse de problèmes
	<p>A) Le CESNI prépare et adopte des standards dans le domaine des prescriptions techniques des bateaux, en encourageant activement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les révisions régulières de l'ES-TRIN, afin de maintenir et de garantir le haut niveau de sécurité de la navigation intérieure et de suivre l'évolution technique, - les nouvelles technologies et l'innovation, y compris l'utilisation de combustibles de substitution, de batteries et de systèmes de propulsion électriques qui soutiennent la transition vers une flotte exempte d'émissions, - la numérisation de la navigation intérieure, y compris l'automatisation des bateaux, l'utilisation de documents numériques et des appareils de navigation et d'information, - l'utilisation d'outils électroniques pour l'enregistrement et l'échange d'informations relatives aux bateaux, - un système de label international, - la vérification et la poursuite de la simplification des dispositions transitoires applicables à la flotte existante. 		
PT-1	<p>Élaborer des prescriptions pour l'utilisation de combustibles de substitution à bord des bateaux de navigation intérieure, avec le soutien du groupe de travail temporaire CESNI/PT/FC</p> <p>Calendrier : 1) Stockage du méthanol, 2) Stockage de l'hydrogène (liquide et gazeux), 3) Méthanol dans les moteurs à combustion interne, 4) Stockage et utilisation du Gaz Naturel Comprimé, 5) Autres carburants alternatifs.</p>	I	<p>CESNI/PT (21) 43 – Com. FR CESNI/PT (21) 44 – Com. DE</p>
PT-2	<p>Réviser les prescriptions relatives aux systèmes de propulsion électriques (Chapitre 11) à la lumière des enseignements acquis et finaliser les dispositions transitoires correspondantes</p>	I	<p>CESNI/PT (20) 91 corr – Com. CD CESNI/PT (21) 19 – Com. DE/FR/NL/Secr. CESNI/PT (21) 19 add 1 – Com. Secr. CESNI/PT (21) 42 – Com. NL</p>

PT-3	Mettre à jour les prescriptions relatives aux appareils de navigation et d'information	P	CESNI/PT (21) 44 – Com. DE CESNI/PT (21) 76 = CESNI/TI (21) 63 – Com. Secr.
PT-4	Définir des exigences minimales et / ou des recommandations applicables à la conception technique de l'assistant de guidage pour la navigation intérieure (AGNI)	II	CESNI/PT (21) 68 – Com. CCNR
PT-5	Élaborer des exigences et des recommandations concernant les centrales pour la commande et la surveillance à distance des bateaux de navigation intérieure	III	CESNI/PT (21) 67 – Com. CCNR
PT-6	Élaborer un nouveau modèle du certificat de bateau de navigation intérieure et l'instruction de service (ESI) correspondante	I	CESNI/PT (20) 46 rev. 1 – Com. Secr. CESNI/PT (20) 101 – Com. NL
PT-7	Réviser et simplifier les dispositions transitoires pour les bateaux existants avec l'appui d'un groupe de travail temporaire	I	CESNI/PT (20) 34 – Com. BE CESNI/PT (20) 62 – Com. DE CESNI/PT (20) 65 – Com. NL CESNI/PT (20) 60 – Com. Secr. CESNI/PT (21) 14 rev. 1 – Com. Groupe de volontaires
PT-8	Réviser les prescriptions concernant le raccordement pour l'avitaillement (eau potable et huile de graissage)	I	CESNI/PT (21) 41 - IWTP
PT-9	Réviser les prescriptions applicables aux bateaux à marchandises nouvellement construits d'une longueur inférieure à 55 m	II	RV/G (20)m 14, point 4 CESNI/PT (21) 47 – Com. FR
PT-10	Réviser les prescriptions relatives aux installations de collecte et d'élimination des eaux usées, en particulier : - réviser les dispositions transitoires pour les bateaux à passagers (article 19.14) - ajouter l'ammonium comme nouveau paramètre pour l'agrément de type des stations d'épuration de bord (article 18.01 et Annexe 7) - ajouter l'indicateur du coli-index comme nouveau paramètre possible pour l'agrément de type des stations d'épuration de bord (article 18.01) - faciliter la mise en œuvre des prescriptions relatives aux stations d'épuration de bord (chapitre 18 et annexe 7).	I	CESNI/PT (21) 12 – Com. NL CESNI (20) 25s rev. 1, point 4.3 CESNI/PT (21) 27 – Com. AT CESNI/PT (21) 44 – Com. DE CESNI/PT (21) 33 – Com. Secr. CD CESNI/PT (21) 77 – Com. NL
PT-11	Finaliser les prescriptions pour les appareils et systèmes électroniques	I	CESNI/PT (21) 31 – Com. Secr. CESNI/PT (21) 32 – Com. Secr.

PT-12	Réviser les exigences de stabilité, en particulier la pesée et expérience de stabilité lors du renouvellement de certificat de bateau de navigation intérieure	II	CESNI/PT (17) 53 – Com. AT CESNI/PT (18) 45 – Com. FR CESNI/PT (21) 37 – Com GERC (point 2 c)
PT-13	Examiner les alternatives au recueil des paramètres du moteur (RPM) (Annexe 6)	I	CESNI/PT (21) 44 – Com. DE
PT-23	Élaborer un standard pour une méthodologie de mesure et de calcul des émissions des bateaux de navigation intérieure ainsi que pour la définition des catégories d'émissions	II	CESNI (23) 17 – Com. CCNR

B) Le CESNI contribue à la bonne mise en œuvre des standards dans le domaine des prescriptions techniques des bateaux, y compris pour :

- l'adaptation permanente de standards et de lignes directrices de qualité,
- la préparation de notices explicatives pour les principaux standards ou amendements,
- la délibération sur l'interprétation et l'application uniformes des standards, y compris les orientations pour les commissions de visite,
- la coopération avec les organismes de normalisation internationaux,
- la facilitation de l'innovation par la réduction de la charge administrative liée à la mise en œuvre,
- la délibération sur les dérogations et équivalences aux prescriptions techniques pour un bâtiment déterminé,
- les orientations techniques relatives à l'alimentation électrique à quai des bateaux de navigation intérieure, destinées aux ports, exploitants et administrations.

PT-14	Délibérer sur les dérogations et équivalences aux prescriptions techniques pour des bâtiments déterminés	P	-
PT-15	Délibérer sur l'interprétation et l'application uniformes des standards et maintenir des standards, instructions de service et FAQ de qualité	P	CESNI/PT (21) 44 – Com. DE (exemples de complétion de certificats de bateaux en rapport avec le récent amendement du chapitre 4 et la révision de l'ESI) CESNI/PT (20)m 95, point 4.2
PT-16	Préparer les notes explicatives pour les principaux standards ou amendements	P	-
PT-17	Préparer et organiser la prochaine réunion commune des Commissions de visite (et traiter les questions restées en suspens après la réunion tenue à Vienne en 2018)	P	CESNI/PT (18)m 41 CESNI/PT (21) 44 – Com. DE (question DE3)
PT-18	Actualiser les listes des autorités, sociétés, appareils et équipements agréés dans le domaine des prescriptions techniques des bateaux de navigation intérieure (listes.cesni.eu)	P	-
PT-19	Suivre la mise en œuvre des prescriptions relatives à l'utilisation de batteries lithium-ion à bord des bateaux de navigation intérieure	III	CESNI/PT (20)m 24, point 3.11 CESNI/PT (21) 46 rev. 1 – Com. FR

C) Sur les thèmes prioritaires concernant la sécurité et le développement durable en navigation intérieure et d'autres aspects y afférent, le CESNI apporte des conseils et des analyses dans le domaine des prescriptions techniques, concernant en particulier :

- le déploiement de nouvelles technologies et de carburants de substitution,
- la base de données européenne des bateaux (EHDB),
- la réduction de l'impact environnemental de la navigation intérieure (pollution de l'air et de l'eau, nuisances sonores, vibrations et émissions de gaz à effet de serre),
- la prévention des dommages et collisions,
- les données relatives aux accidents, afin d'améliorer les prescriptions techniques et de prévenir de nouveaux accidents, en étroite collaboration avec le CESNI/QP.

PT-20	Donner des conseils et soutenir le développement et la mise en œuvre de la base de données européenne des bateaux (EHDB), y compris d'éventuelles adaptations de l'ES-TRIN	III	
PT-21	Procéder à une analyse des lacunes de l'ES-TRIN pour soutenir la navigation automatisée	III	CESNI/PT (21) 73 – Com. BE
PT-22	Examiner le suivi des travaux de recherche sur les facteurs humains à l'origine des accidents en navigation intérieure : Interface homme-machine et conception de la timonerie	II	CESNI/PT (21)m 22, point 3.3 CESNI/PT (20) 102 – Com. IVR/UENF/OEB/NL

Partie « Qualifications professionnelles »

Code	Tâche du programme de travail du CESNI	Priorité	Documents de travail
<p>A) Le CESNI prépare et adopte des standards dans le domaine des prescriptions techniques des bateaux, en encourageant activement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les révisions régulières de l'ES-QIN, afin de maintenir et de garantir le haut niveau de sécurité de la navigation intérieure et de suivre l'évolution technique, - l'élaboration de standards de compétences pour <ul style="list-style-type: none"> o les entrepreneurs, notamment en ce qui concerne la numérisation et le verdissement, o l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation, y compris l'utilisation de carburants de substitution, de batteries et de systèmes de propulsion électrique, o le travail à bord de bateaux utilisant de plus en plus de fonctions numériques, y compris les bateaux automatisés, o l'éco-navigation, o des outils de formation modernes, y compris l'apprentissage à distance, - la mise en place de prescriptions modernes relatives aux équipages, - l'utilisation d'outils électroniques modernes pour l'enregistrement et l'échange d'informations sur l'équipage. 			
QP-1	Mise à jour de l'ES-QIN en liaison avec les révisions régulières de l'ES-TRIN, de l'ES-RIS et d'autres réglementations (par exemple dans le domaine de la cybersécurité et dans ceux de la réglementation de l'UE, de l'OMI, etc., et des normes techniques ISO et CEN)	P	ES-QIN 2019
QP-2	Projet de standards pour les compétences des entrepreneurs en navigation intérieure, y compris les compétences environnementales et numériques, comme contribution à la mise à jour de la directive 87/540 ¹ après vérification et évaluation de son adéquation sur la base de l'approche basée sur les compétences développée par le CESNI/QP	II	CESNI/QP (21) 33 – Com. Secr. CESNI/QP (21) 60 – Com. Secr. CESNI/QP (21) 88 – Com. Secr.
QP-3	Projet de standards de compétence pour les nouvelles technologies et l'innovation, y compris l'utilisation de combustibles de substitution, de batteries et de systèmes de propulsion électrique	I	CESNI/QP (21) 87 – Com. Secr.
QP-4	Évaluation des résultats des recherches pour les examens pratiques, le cas échéant, et pour l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation, y compris l'utilisation de combustibles de substitution, de batteries et de systèmes de propulsion électrique	III	CESNI/QP (21) 89 rev. 1 – Com. Secr.
QP-5	Nouveaux standards pour les simulateurs utilisés pour les nouvelles compétences liées aux énergies alternatives (y compris le GNL)	II	CESNI/QP (21) 53 – Com. NL CESNI/QP (21) 90 rev. 1 – Com. Secr.
QP-6	Mise à jour des standards de compétences et projets de standards pour l'examen (pratique) des opérateurs et membres d'équipage OL et ML et projets de standards pour l'agrément de simulateurs de l'exploitation automatisée de bateaux (y compris par exemple pour l'exploitation de bateaux à distance)	III	CESNI/QP (21) 69 = CESNI/PT (21) 67 = CESNI/TI (21) 53 – Com. CCNR
QP-7	Mise à jour des standards de compétences et projets de standards pour l'examen (pratique) et projets de standards pour les simulateurs d'assistants de guidage pour la navigation intérieure (AGNI)	II	CESNI/QP (21) 70 = CESNI/PT (21) 68 = CESNI/TI (21) 54 – Com. CCNR

¹Directive du Conseil du 9 novembre 1987 relative à l'accès à la profession de transporteur de marchandises par voie navigable dans le domaine des transports nationaux et visant à la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres concernant cette profession (87/740 CEE) (JO L 322 du 12.11.1987, p. 20).

QP-8	Apporter des contributions pour des Standards relatifs à la navigation éco-performante	I	CESNI/QP (21) 91 – Com. Secr. CESNI/QP (21) 05 rev. 2 – Com. Secr. CESNI/QP (21) 42 – Com. ETF
QP-9	Élaboration d'une définition harmonisée de la charge de travail, par exemple pour l'estimation de la charge de travail et la répartition des tâches	I	CESNI/QP (21) 83 rev. 1 – Com. Secr. Rapport final TASCs (CESNI/QP (19) 15, Projet de feuille de route pour les futures prescriptions relatives aux équipages (CESNI/QP (21) 82)
QP-10	Développement d'une approche basée sur la flexibilité applicable aux prescriptions en matière d'équipage	I	CESNI/QP (21) 86 rev. 1 – Com. Secr. Rapport final TASCs (CESNI/QP (19) 15, Projet de feuille de route pour les futures prescriptions relatives aux équipages (CESNI/QP (21) 82)
QP-11	Projet de standard définissant les exigences minimales / tableaux (fondé sur la répartition des tâches)	I	CESNI/QP (21) 51 – Com. Secr.
QP-12	Projet de standards pour les spécifications fonctionnelles des outils électroniques utilisés pour l'enregistrement et l'échange d'informations relatives aux équipages	I	CESNI/QP (21) 71 rev. 1 – Com. Secr.
QP-13	Projet de standards pour les spécifications techniques des outils électroniques utilisés pour l'enregistrement et l'échange d'informations relatives aux équipages	II	CESNI/QP (21) 71 rev. 1 – Com. Secr.
QP-14	Manuel de conformité pour les essais des applications/systèmes par rapport aux spécifications fonctionnelles et techniques en tenant compte de la protection des données	III	CESNI/QP (21) 71 rev. 1 – Com. Secr.
QP-15	Essais de conformité des applications développées / Standards pour l'agrément de type	III	CESNI/QP (21) 71 rev. 1 – Com. Secr.

<p>B) Le CESNI contribue à la bonne mise en œuvre des standards dans le domaine des qualifications professionnelles, y compris pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adaptation permanente de standards et de lignes directrices de qualité, - la préparation de notices explicatives pour les principaux standards ou amendements, - la délibération sur l'interprétation et l'application uniformes des standards. 			
QP-16	Adaptation permanente des modèles d'examen OL et ML	II	Modèles d'examen : CESNI/QP (21) 20 – Com. Secr. <i>CESNI/QP (21) 21 rev. 1 – Com. Secr.</i> CESNI/QP (21) 74 – Com. Secr.
QP-17	Mise à jour des documents d'orientation et des standards autres que ceux de l'ES-QIN, par exemple pour l'examen pratique OL, la formation de base en matière de sécurité pour les hommes de pont, les phrases standardisées, les certificats médicaux, les bonnes pratiques en matière d'administration des certificats, etc.	II	CESNI/QP (21) 74 – Com. Secr.
QP-18	Collecte de bonnes pratiques relatives au pacte sectoriel européen et consultant	II	CESNI/QP (21) 42 – Com. ETF CESNI/QP (21) 76 rev. 1 – Com. ETF
QP-19	Création et appui à une base de données européenne de questions à choix multiples pour le niveau de commandement (ML)	I	CESNI/QP (21) 73 – Com. Secr.
QP-20	Réunion des commissions d'examen et des examinateurs des programmes de formation approuvés (tous les trois ans)	P	CESNI/QP (21)a 66 – Com. Secr. CESNI/QP (21) 79 – Com. Secr.
QP-21	Collecte de bonnes pratiques relatives à l'utilisation de matériel pédagogique pour l'application de l'ES-QIN		CESNI/QP (21) 85 rev. 1 – Com. MAH
QP-22	Collecte de bonnes pratiques relatives à l'utilisation (numérique) du recueil européen de formation		CESNI/QP (21) 80 rev. 1 – Com. CERONAV
QP-23	Notices explicatives pour les nouveaux standards et documents d'orientation importants et pour les amendements importants de ces documents	P	
QP-24	Interprétation de l'ES-QIN (par exemple via les FAQ) et échange sur l'application uniforme des standards et des documents d'orientation	P	

C) Sur les thèmes prioritaires concernant la sécurité et le développement durable en navigation intérieure et d'autres aspects y afférent, le CESNI **apporte des conseils et des analyses** dans le domaine des qualifications professionnelles, en particulier pour :

- la base de données européenne des équipages (ECDB - *European Crew Database*)
- des concepts pour des cours de recyclage destinés aux membres d'équipage dans les domaines de la numérisation et du verdissement de la flotte.

QP-25	Conseils pour l'ECDB : appui à l'évolution de l'ECDB en recueillant les enseignements et observations des usagers et en les intégrant de manière structurée au processus d'amélioration de l'ECDB	II	CESNI/TI (21) 51 – Com. Secr.
QP-26	Conseils pour les cours de recyclage	III	CESNI/QP (21) 92 – Com. Secr.

Partie « Technologies de l'information »

	Tâche du programme de travail CESNI	Priorité	Documents de travail
<p>A) Le CESNI prépare et adopte des standards dans le domaine des technologies de l'information, en encourageant activement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les révisions régulières de l'ES-RIS, afin de maintenir et de garantir le haut niveau de sécurité de la navigation intérieure et de suivre l'évolution technique et de faciliter l'intégration de la navigation intérieure dans les chaînes logistiques et la dématérialisation des documents de transport, - la numérisation de la navigation intérieure, y compris les bateaux automatisés, en tenant compte des aspects relatifs à la cybersécurité et la protection des données. - l'utilisation d'outils électroniques pour l'enregistrement et l'échange d'informations sur les équipages et les bateaux. 			
TI-1	Révision des parties d'ES-RIS relatives à l'ECDIS Intérieur, en prenant en compte le cas échéant le nouveau standard S-401	II	CESNI/TI (21) 37 – Com. Pres. CESNI/TI/iECDIS
TI-2	Préparer l'intégration, dans l'ES-RIS, des vérifications pour la validation des cartes électroniques de navigation intérieure (CEN Intérieure)	I	CESNI/TI (21) 37 – Com. Pres. CESNI/TI/iECDIS
TI-3	Conduire une analyse des modes actuels de l'ECDIS intérieur puis proposer, le cas échéant, une évolution de l'ES-RIS avec le développement d'un « mode information plus »	I	CESNI/TI (21) 37 – Com. Pres. CESNI/TI/iECDIS
TI-4	Préparer l'intégration de la visualisation des messages AIS Intérieur de comptes rendus pour l'aide à la navigation (AIS AtoN) et des messages spécifiques aux applications (ASM) dans les parties de l'ES-RIS relatives à l'ECDIS Intérieur	I	CESNI/TI (21) 37 – Com. Pres. CESNI/TI/iECDIS
TI-5	Préparer une révision de la section ERI de l'ES-RIS	II	CESNI/TI (21) 40 – Com. Pres. CESNI/TI/ERI
TI-6	Projet préliminaire de standard d'essai ERI (centré sur le message ERINOT)	I	CESNI/TI (21) 40 – Com. Pres. CESNI/TI/ERI
TI-7	Préparer une proposition pour le passage d'EDIFACT à XML dans la section ERI de l'ES-RIS	I	CESNI/TI (21) 40 – Com. Pres. CESNI/TI/ERI
TI-8	Projets d'amendements pour les parties VTT et Standard d'essai AIS intérieur de l'ES-RIS	II	CESNI/TI (21) 43 – Com. Pres. CESNI/TI/VTT
TI-9	Élaborer une proposition de standard d'essai pour les messages spécifiques aux applications (ASM)	I	CESNI/TI (21) 43 – Com. Pres. CESNI/TI/VTT
TI-10	Préparer une proposition de standard d'essai pour les messages AIS de comptes rendus pour l'aide à la navigation (AIS AtoN)	I	CESNI/TI (21) 43 – Com. Pres. CESNI/TI/VTT
TI-11	Élaborer une révision de la partie NtS de l'ES-RIS	II	CESNI/TI (21) 44 – Com. Pres. CESNI/TI/NtS
TI-12	Préparer une proposition pour l'actualisation des spécifications des Web Services NtS XSD et NtS	I	CESNI/TI (21) 44 – Com. Pres. CESNI/TI/NtS

TI-13	Préparer une proposition pour l'actualisation du guide d'encodage NtS	I	CESNI/TI (21) 44 – Com. Pres. CESNI/TI/NtS
TI-14	Préparer une proposition pour l'actualisation des tableaux de référence NtS	I	CESNI/TI (21) 44 – Com. Pres. CESNI/TI/NtS
TI-15	Préparer les spécifications techniques pour les données de navigation et de planification des voyages	I	CESNI/TI (21) 34 – Com. CE (DG MOVE)
TI-16	Possibles exigences et recommandations concernant les centrales pour la commande et la surveillance à distance des bateaux (aspects techniques, questions liées à la communication et aux qualifications professionnelles du personnel)	III	CESNI/TI (21) 53 = CESNI/PT (21) 67 – Com. CCNR
TI-17	Définition d'exigences minimales et/ou de recommandations applicables à la conception technique de l'assistant de guidage pour la navigation intérieure (AGNI), à la formation des usagers de l'AGNI et aux équipements connectés à l'AGNI	II	CESNI/TI (21) 54 = CESNI/PT (21) 68 – Com. CCNR

B) Le CESNI contribue à la bonne mise en œuvre des standards dans le domaine des SIF et dans d'autres domaines des technologies de l'information, y compris :

- le maintien de standards de qualité, notamment en harmonisant leur rédaction,, en augmentant la qualité et la cohérence des différentes versions linguistiques et en rendant les standards plus accessibles et intelligibles,
- l'élaboration de lignes directrices et de notices explicatives pour les principaux standards ou amendements,
- les délibérations sur l'interprétation et l'application uniformes des standards,
- l'élaboration et la gestion de procédures pour la maintenance des données dans les bases de données revêtant une importance particulière pour la navigation intérieure,
- la collecte permanente d'informations sur la mise en œuvre des SIF.

TI-18	Mettre à jour les lignes directrices pour l'installation de l' AIS en fonction de l'évolution de l'annexe 5 de l'ES-TRIN	II	CESNI/TI (21) 43 – Com. Pres. CESNI/TI/VTT
TI-19	Examiner l'opportunité de rédiger des lignes directrices sur les ASM et AIS AtoN	I	CESNI/TI (21) 43 – Com. Pres. CESNI/TI/VTT
TI-20	Maintien de standards de qualité, en particulier pour la terminologie et les références normatives, y compris leur publication et communication	P	CESNI/TI (21) 46 corr.1 – Com. Secr.
TI-21	Élaborer les procédures harmonisées de gestion et de maintien de la qualité des données (de référence) requises par les standards de navigation intérieure et les gérer via des systèmes informatiques revêtant une importance particulière pour la navigation intérieure	II	CESNI/TI (21) 47 - Com. CE (DG MOVE)
TI-22	Sur la base d'un examen préliminaire du règlement RGPD, élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre concrète des mesures de protection des données à caractère personnel en lien avec les standards pour l'échange de données du transport par voie de navigation intérieure en Europe	I	CESNI/TI (21) 55 – Com. Secr.

C) Sur les thèmes prioritaires concernant la sécurité et le développement durable de la navigation, ainsi que d'autres secteurs de la navigation intérieure, le CESNI apporte **des conseils et des analyses** dans le domaine des **technologies de l'information**, en particulier pour :

- le Système européen de gestion des données de référence (ERDMS),
- les initiatives concernant l'utilisation des outils numériques dans la navigation intérieure et l'introduction progressive de documents électroniques,
- la mise à jour de cadres techniques pour les SIF.

TI-23	Analyser l'impact des nouveaux développements techniques sur la partie VTT de l'ES-RIS	III	CESNI/TI (21) 43 – Com. Pres. CESNI/TI/VTT
TI-24	Préparer un projet de guide de bonnes pratiques en matière de cybersécurité à bord des bateaux et dans les ports intérieurs	I	CESNI/TI (21) 64 – Com. IWT Platform
TI-25	Fournir des conseils et des analyses pour la possible révision des lignes directrices SIF telles que définies par le règlement (CE) n° 414/2007 de la Commission, sur la base des Lignes directrices SIF (édition 5.0) élaborées par l'AIPCN	II	CESNI/TI (21) 49 – Com. Secr.
TI-26	Fournir des conseils et des analyses pour des initiatives de soutien concernant les outils numériques dans la navigation intérieure	P	CESNI/TI (21) 51 – Com. Secr.
TI-27	Promouvoir l'intégration de la navigation intérieure dans les chaînes logistiques par l'identification et la mise en œuvre d'exigences en matière d'interfaces entre les systèmes SIF et les systèmes des parties impliquées dans les processus. (suite à donner à l'audition)	I	CESNI/TI (19) 18 = CESNI (19) 50 – Com. Secr. CESNI/TI (21) 50 – Com. Secr
TI-28	En coopération étroite avec les groupes de travail CESNI/PT et CESNI/QP, recueillir les meilleures pratiques pour l'introduction de documents électroniques (y compris l'organisation d'un atelier dédié), réaliser des analyses et formuler des recommandations (y compris l'appui pour l'élaboration de standards) pour la mise en œuvre progressive des documents électroniques dans le secteur de la navigation intérieure	I	CESNI/TI (19) 18 = CESNI (19) 50 – Com. Secr.
TI-29	Analyse d'ES-RIS en vue d'identifier les obstacles et les compléments nécessaires pour permettre le développement d'une navigation automatisée sûre	III	CESNI/TI (21) 62 – Com. BE
TI-30	Évaluation de l'impact de l'eFTI sur la partie ERI de l'ES-RIS	I	CESNI/TI (21) 35 – Com. Pres. CESNI/TI/ERI

Partie « Affaires générales »

Code	Tâche du programme de travail CESNI	Priorité
AG-1	Évaluation et éventuelle révision des règles de fonctionnement du CESNI <i>(en ce qui concerne le Règlement intérieur : toute proposition de révision devra être adressée à la Commission centrale pour la navigation du Rhin)</i>	P
AG-2	Suivi et contribution aux activités de communication du Comité, en vue d'assurer la bonne dissémination des informations relatives aux activités du CESNI et de renforcer le niveau d'acceptabilité et d'appropriation des standards	P
AG-3	Collecter des expériences et recommandations sur des projets innovants en navigation intérieure et sur des besoins de standards associés, en vue d'alimenter la préparation du futur programme de travail du CESNI au-delà de 2021	P
AG-4	Une méthode harmonisée de collecte des données relatives aux accidents en Europe	P
